



DÉPARTEMENT DE L'EURE  
COMMUNE DE CAUMONT

**ARRETE DE VOIRIE N° 10-2023**  
Travaux d'urgence rue de la Briqueterie

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAUMONT (Eure)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2, et L 2213-1 ;

**Considérant** qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation et de veiller à la sécurité des usagers ;

**Considérant** la demande d'intervention en urgence du SERPN pour la journée du mardi 28 mars 2023, suite à une fuite d'eau,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : La circulation sera interdite rue de la Briqueterie pour la journée du mardi 28 mars 2023.

**ARTICLE 2** : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

**ARTICLE 3** : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies selon la loi en vigueur.

**ARTICLE 4** : Ampliation de cet arrêté à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Routot 27350
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours
- CCRS
- service technique communal

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

A CAUMONT le 27 mars 2023  
Par délégation du Maire  
Marie DUFROY, adjoint au Maire

